

## RECOMMANDATIONS IMPORTANTES :

### Matériel,

L'équipement sera prêté par le club pour les Baby, école d'escrime, 1ère et 2ème année.  
Pour les 3ème année et +, l'équipement spécifique devra être acheté ou loué/-cautionné. ( voir le règlement sur la location du matériel.)

### Autorisation de soins médicaux.

J'autorise  Je n'autorise pas le responsable chargé de l'entraînement et des compétitions, à prendre toutes dispositions permettant les soins et / ou l'hospitalisation de mon fils, de ma fille.

Allergie(s) connue(s) : \_\_\_\_\_

Autres points utiles à signaler : \_\_\_\_\_

### Autorisation de transport.

J'autorise  Je n'autorise pas la personne mandatée par le club à transporter éventuellement, par véhicule automobile, mon fils, ma fille, sur le lieu des compétitions.

### Autorisation de diffusion de l'image.

Le CERCLE D'ESCRIME DE REIMS possède un site Internet. Il comprend et peut comprendre des photos d'individus et d'enfants. Les lois relatives à la CNIL (Commission Nationale Informatique et Liberté) vous autorisent à refuser les diffusions d'une photo de votre enfant mineur.

J'autorise  Je n'autorise pas le CERCLE D'ESCRIME DE REIMS, dans le cadre des activités sportives et extra sportives, à filmer, photographier, reproduire, diffuser et publier son image dans les journaux du Cercle, site Internet et toutes publications destinées à faire connaître le Club. Les données mises en ligne seront protégées et sécurisées.

J'autorise  Je n'autorise pas Le CERCLE D'ESCRIME DE REIMS à transmettre mes coordonnées personnelles à des partenaires du Club.

### Prise en charge par le club.

Les mineurs sont sous la responsabilité de l'association exclusivement dans les salles d'armes et pendant la durée de la pratique. Un enfant ne peut être laissé seul sans que l'adulte qui l'accompagne ne se soit, auparavant, assuré de la présence effective sur place d'un responsable de l'enseignement ou de l'association. L'enfant doit être repris au plus tard dix minutes après la fin des cours dans la salle d'armes. La non observation de cet engagement ne pourra mettre en cause la responsabilité du CERCLE D'ESCRIME DE REIMS.

### ***ATTENTION : pendant les vacances scolaires, les entraînements sont suspendus.***

Je déclare être informé des garanties d'assurance prévues par les assureurs de la Fédération Française d'Escrime et de la faculté de souscrire à mes frais des garanties supplémentaires reprises sur la fiche descriptive dont un exemplaire m'a été remis ce jour.

En signant ce document, je m'engage à respecter et/ou à faire respecter par mon enfant, les règlements régissant le Club ainsi que **l'éthique** de notre sport.

Je comprends qu'il est souhaitable que moi même/mon enfant, participe aux compétitions et à tous les événements organisés par le CERCLE D'ESCRIME DE REIMS.

Date :

Signature de l'adhérent(ou du tuteur légal) :

Les informations recueillies à l'aide de ce bulletin sont nécessaires pour votre adhésion au Cercle d'Escrime de Reims. Elles font l'objet d'un traitement informatique. Selon la loi du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, le fichier du Cercle d'Escrime de Reims est dispensé de déclaration à la CNIL car conforme aux règles énoncées par la dispense: « Membres et donateurs d'une association loi 1901 ». En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à : Monsieur le Secrétaire Complexe René TYS impasse Léo Lagrange 51100 REIMS.

Vos coordonnées pourront être cédées à des partenaires commerciaux. Si vous ne le souhaitez pas, veuillez cocher la case ci-contre :